Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215602475-20251211-2025110-DE

SULNIAC
Sulnieg

République Française
Département MORBIHAN
**Commune de SULNIAC**

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 11/12/2025

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 27 | 20 | 23 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité**<br><br>Pour : 23<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

L'an 2025, le 11 décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal à la médiathèque sous la présidence de CONAN Marylène, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/12/2025.

**Présents** : Mme CONAN Marylène, Maire, M. SAMSON Ludovic, Mme LE MOAL Agnès, Mme CARTRON Martine, M. LE CADRE Jean, Mme LE DÛ Brigitte, M. DAUPHIN Eric, M. LALLEMENT Denis, M. LE JALLE Régis, Mme LE GARNEC Françoise, M. LEDAN David, Mme HERPE Stéphanie, Mme FAUBOURG Luzia, M RENY Victor, Mme LE BOUTEILLER Fanny, Mme PAULAY Gaëlle, Mme ANNEZO Léa, M. LUHERNE Xavier, M. MONSARD Dominique, M. BRUNEBARBE Gilles,

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. LINO François à Mme CONAN Marylène, M. SIMEON Guillaume à M. SAMSON Ludovic, M. BROHAN Christophe à Mme LE GARNEC Françoise

**Excusé(s) :** Mme BERARD Patricia, M. LE BERRE Philippe, Mme DELESTRE Catherine, M. CROCHU Alexandre

**Invité(s) :** Mme PAILLAUD-BESNARD Isabelle, Mme CORLAY Pascale

**A été nommé secrétaire** : M. LUHERNE Xavier

## 2025/110 - CULTURE / Salon du livre Theix-Noyalo – Sulniac – La Trinité Surzur : participation 2026

Madame Brigitte LE DU présente le point.

La commune de Sulniac participe depuis 2015 au salon du livre de Theix-Noyalo. La ville de Theix-Noyalo sollicite à nouveau la commune de SULNIAC pour une participation en 2026 pour sa vingt-troisième édition. Participent à ce salon, les communes de Theix-Noyalo, La Trinité-Surzur et Sulniac. Il aura lieu le dimanche 18 janvier 2026 de 10h à 18h.

Le thème retenu est « Les secrets ».

Les visuels du Festival sont réalisés par des classes des écoles Jules Verne et Sainte Thérèse, encadrés par l'auteure-illustratrice Cécile BASECQ.

Les rencontres d'auteurs auront lieu le mardi 13 et jeudi 15 janvier dans les classes. 4 auteurs interviendront sur la commune (3 dans les écoles du bourg et 1 à l'école du Gorvello)

Le Budget global prévisionnel du Festival Lisons ! s'élève à 17 800 €.

Des subventions seront sollicitées, notamment auprès de Golfe du Morbihan Vannes agglomération, du Département, de la Région, de la Fondation crédit Mutuel et de la SOFIA (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Ecrit).

Les animations sont les suivantes lors du festival le dimanche (ouverture au public de 10h à 12h30 et de 14h à 18h) :

- Exposition des boîtes à secrets réalisées par les enfants de Sulniac
- Spectacle de la compagnie Ecoutez voir « Le tiroir secret » (2 séances)
- Maquillage, restauration, buvette
- Stands d'auteurs

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215602475-20251211-2025110-DE

La participation financière de la commune (interventions dans les écoles, chèques livres utilisés, et organisation du salon après déduction des subventions obtenues) s'élevait pour 2025 à 3 444,03 €.

A noter que la participation des chèques livres aux enfants s'élève à 8 € par chèque-livre.

Comme les années précédentes, ne sera facturé à la commune que le coût réel la concernant (animations, chèques-livres réellement utilisés, quote-part dans le fonctionnement du salon, déduction faite des subventions obtenues).

Considérant l'intérêt pour les écoles de participer à ce salon et de bénéficier des animations organisées,

Considérant leur bonne participation les années précédentes,

**Le Conseil municipal est invité à :**

- **Décider de la participation de la commune de Sulniac au salon du livre de Theix-Noyalo/Sulniac/La Trinité-Surzur pour 2026 ;**
- **Décider du paiement à la commune de Theix-Noyalo, sur sa demande, de la quote-part des frais revenant à la commune de Sulniac ;**
- **Autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes formalités et signer tous documents concernant ce dossier.**

**Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.**
A l'unanimité (23 pour ; 0 contre ; 0 abstention)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 11/12/2025
Le Maire
**Marylène CONAN**

MAIRIE DE SULNIAC (Morbihan)